



## CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

### Territoire du Pays Vendômois

#### **ACTION N°2.2 : Saosnoise Percheronne**

Dernière date de mise à jour : 07/06/2019

#### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme : GDA de Mondoubleau/Droué – Chambre d'agriculture du Loir et Cher  
Nom, prénom, fonction : Célia DUJARDIN - 06 35 54 24 72

#### **L'action en un mot**

Etude de faisabilité pour développer et dynamiser une race bovine locale historique du Perche en valorisant les prairies naturelles du Perche pour commercialiser des produits carnés à hautes valeur ajoutée avec des acteurs d'aval locaux.

Cette action s'intègre dans le programme de développement territorial (ADN perche) en lien avec une dynamique de territoire qui vise à relancer et pérenniser l'élevage et les acteurs associés sur ce bassin de production.

#### **Description détaillée**

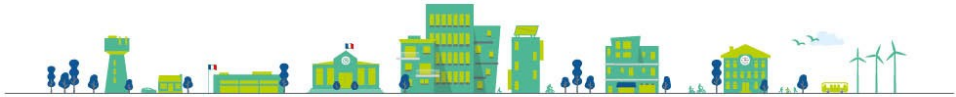
Ce projet est multi-métier, on y retrouve en effet des restaurateurs, des bouchers et des éleveurs. C'est une vraie richesse de ce projet de mettre autour de la table les personnes qui apportent la matière première, le débouchés et la valorisation de leur produit.

**L'émergence et la structuration de la filière locale territorialisée Saosnoise Percheronne s'intègre dans la dynamique du territoire suivant trois catalyseurs :**

- Ancrage de la filière au territoire : Race bovine emblématique du Perche.
- Dépendance de la filière à d'autre territoire : abattoir, boucheries et restaurations locales.
- Empreinte de la filière sur le territoire : Impact environnemental positif. Entretien et valorisation des prairies naturelles.

L'élevage étant un point important sur un territoire comme le Perche pour la conservation du paysage et du nombre d'ETP par exploitation. En effet, ces exploitations d'élevage contribuent, permettent et nécessitent de l'emploi de salarié pour faire fonctionner l'exploitation.

De plus, ce projet s'intègre bien dans la transition agro-écologique par la valorisation des prairies permanentes des exploitations et présente l'avantage de valoriser une race locale historique qui avait disparu ou presque.



## Calendrier prévisionnel

### Printemps 2019 /

- Structuration du groupe projet : formalisation statut juridique, règlement intérieur des fondamentaux, représentation et désignation.
- Voyage d'étude sur le marché de RUNGIS pour apprendre, comprendre la demande et fonctionnement des grossistes et bouchers tout en développant les solidarités et liens du groupe projet

### 2ième semestre 2019 /

- Elaboration du cahier des charges de production, socle d'une demande d'accès en appellation :
  - avec les relations du produit Saosnoise Percheronne avec le territoire ( Périmètre, race : *Bovin viande endémique du territoire Perche et de son terroir : Paysage typique, prairies naturelles, bocage essences spécifiques* )
  - avec la conduite de l'élevage Saosnoise Percheronne sur le territoire ( *Bien être animal, Alimentation : tout herbe Perche, cortège floristique spécifique, Finition : né, élevé et abattu localement, Maturation avec exergue organoleptiques spécifiques* )
- En complément à la définition du cahier des charges de production :
  - Etude économique et de marché du potentiel filière Saosnoise Percheronne visant l'objectivation du projet sur un modèle économique avec un prix de revient d'une part et d'autre part de fixer un prix d'achat, vente au sein du groupe, voire de structurer l'offre et la demande
  - Etude floristique en lien avec le CDPNE et la Maison botanique, pour caractériser des espèces identitaires, marqueur du champ à l'assiette, signe d'un terroir typique du Perche.
- Production et test numéro 2 « élevage, finition, abattage, maturation et dégustation » sur un nouvel animal Saosnoise Percheronne, pour comparaison, confirmation et ajustement des enseignements produits avec le test numéro 1 Hiver 2019.
- Elaboration du projet de Filière locale Territorialisée « diagnostic, graphes d'objectifs, matrice AFOM, développement programme d'actions collectif

### 2020 /2023

- Réalisation programme d'action investissement productifs, aux actions collectives et à l'animation de la filière locale Territorialisée.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
URGC ; CMA de Blois ; Région CVL ; Département 41 ; abattoir de Vendôme, ...	A nous aider à mettre en place ce projet. Pour le moment, simple information sur l'avancée du projet sauf CMA sollicite pour relai d'information auprès des bouchers du département	2019/2020	En construction	Nouvelle information avant l'été 2019
Boucheries (l'Artisanale du Perche de Mondoubleau et les Bouchers Doubles de Vendôme);	A travailler dans le projet et à être présent pour les différentes réunions et à tester la commercialisation auprès des clients	2019/2020	En construction	L'engagement acquis sera formalisé par l'adhésion à une structure associative en cours de création.
Restaurateurs (Guillaume Foucault du Pertica à Vendôme,...)	A travailler dans le projet et à être présent pour les différentes réunions	2019/2020	En construction	L'engagement acquis sera formalisé par l'adhésion à une structure associative en cours de création.
CDPNE, Maison Botanique, Perche Nature, CA 41	A aider à mettre en place le cahier des charges et la valorisation des prairies permanentes	2019/ 2020	En construction	Propositions de plantations
Gabriel Gauthier (boucher à Clermont Ferrand)	A aider à mettre en place le cahier des charges et la valorisation des prairies permanentes par son expérience de mise en place du cahier des charges « fin gras du Mézenc »	2019	engagé	Il s'agit de bénévolat, le soutien à la démarche étant de nature militant et pas commercial pour le moment, donc pas formalisé mais acquis tant que l'objectif de qualité est maintenu
Chambre d'agriculture du Loir et Cher	A aider l'émergence, la structuration du groupe, A travailler les études économique et territoires A proposer un diagnostic, un programme d'action concerté, une ingénierie financière et des partenaires.	2019	engagé	Cahier des charges, Plan d'action filières locales Territorialisées, Etude potentiel...



## Budget prévisionnel

**Montant total : 450 000 €**

### Description des coûts :

Le soutien aux filières locales **ne concerne pas le soutien à l'émergence de filière** comme par exemple une production où il n'existe pas de structure collective mais pour laquelle des acteurs locaux souhaitent créer une filière ou encore, une structure qui a le projet de développer un nouveau produit qui pourra déboucher par la suite sur une démarche de filière locale. Les réflexions sur des filières en émergence seront orientées vers le dispositif régional **A VOS ID**.

- Création de l'association : 500 € de frais de conseil juridique « A VOS ID »
- Animation du projet de création de l'association : 14 500€ « A VOS ID »
- Animation du projet de définition du cahier des charges : 15 000 € « A VOS ID »
- Test numéro 2 et étude de caractérisation économique, floristique et organoleptique : 20 000€ « A VOS ID »
  
- Elaboration du projet de Filière locale Territorialisée (diagnostic, graphes d'objectifs et programme d'actions) : 11 000 € « FLT »
- Réalisation programme d'action investissement productifs relatifs à la construction / la rénovation ou l'aménagement de bâtiment, l'achat de matériel et d'équipements spécifiques permettant d'améliorer la production, les conditions de travail, l'autonomie alimentaire, le bien-être animal, la commercialisation, et le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement : 120 000 € « FLT »
- Réalisation programme d'action investissement relatifs à de la promotion et de la communication : 120 000 € « FLT »
- Réalisation programme d'action investissement liés à des actions collectives relatifs à l'expérimentation et le transfert de connaissances sur des problématiques spécifiques à la production, la réalisation d'études prospectives et thématiques, des études de faisabilité technico-économique, de l'accompagnement technique individuel/collectif, des actions de promotion / communication : 180 000 € « FLT »
- Réalisation programme d'action investissement relatifs à l'animation globale du projet : 50 000 € « FLT »



## Plan de financement prévisionnel : Dispositif régional A vos ID + Filières Locales Territorialisées

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019	2020	2021	2022	2023
région	25 000€	15000 € Animation / Etude/ Test	10000 € Animation / Etude/ Test			
Région	200 000 €	8800 € Phase préalable Ecriture du programme de développement et d'action de la FLT	50 000 € Mise en œuvre du programme d'action et d'investissement FLT	60 000 € Mise en œuvre du programme d'action et d'investissement FLT	45 000 € Mise en œuvre du programme d'action et d'investissement FLT	36 200 € Mise en œuvre du programme d'action et d'investissement FLT
Association des agriculteurs	225 000,00 €					

## Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2019	Objectif 2022
Nb d'animaux vendus	Agriculteurs et bouchers/restaurateurs	2	12
Prix valorisation	Agriculteurs et bouchers/restaurateurs	5.23 euros/kg pour une demi carcasse	7 euros/kg pour une demi carcasse
Entrer la Saosnoise Percheronne dans les races à petit effectif pour le Loir et Cher	Région CVL	Saosnoise n'est pas reconnu dans les races à petit effectif.	2020 : Saosnoise reconnue comme en pays de Loire en race à petit effectif.